

MAIRIE
DE**BASSE - RENTGEN**

57570

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du 22/10/2014 à 19H30**

Présents : MM : DELION - OESTREICHER - MASSON -
MMES : WINTERRATH - HEMMER - SCHWARTZ - DUMAS.

Absent avec excuse : MMES : INGHINGOLO (procuration à Mme WINTERRATH)
REYROLLE (procuration à M. GONAND)
M. HAGEN (procuration à M. DELION)

Absent sans excuse : Néant.

Secrétaire de séance : Mme DUMAS.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme WINTERRATH Viviane, Maire, délibère comme suit :

- **approuve**, à l'unanimité, l'ordre du jour.
- **approuve**, à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 29.09.2014

Point N°3 – Adjudication chasse 2015-2024 – Approbation des dossiers de candidatures pour la procédure de gré à gré

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **accepte** les trois dossiers de candidature pour la procédure de gré à gré, à savoir :

- Monsieur HUSBUSCH Jean-Philippe pour le lot N°1 - Haute-Rentgen - à condition qu'il soit spécifié dans le bail, que l'intéressé s'oblige à une obligation de résultats concernant les dégâts de sangliers, sous peine de résiliation du bail.

- Monsieur SCHOUTZ Stéphane pour le lot N°2 - Basse-Rentgen

- Monsieur KIENER Guillaume pour le lot N°3 – Preisch

Adjudication chasse 2015-2024 – enclaves Madame Charpentier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- - **décide** de suivre l'avis de la commission consultative et de refuser l'enclave sollicitée par Madame CHARPENTIER pour l'intégrer au lot N°3, ce qui porte la surface totale du lot N°3 à 261 ha 22 a 69 ca.

Point N°4 – Devis Illuminations de Noël – Decolum et Citeos.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **accepte** le devis relatif à l'achat de nouvelles illuminations de Noël présenté par la Société DECOLUM pour un montant de 3.397,80 € H.T.

➤ **accepte** le devis présenté par la Société CITEOS pour un montant de 1.724,10 € H.T. relatif à la pose de prises sur les candélabres installés au Lotissement les Tuileries en vue de l'installation de nouvelles illuminations de Noël.

Point N°5 – Acceptation chèque Assurances Groupama.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **accepte**, le chèque émanant des Assurances Groupama d'un montant de 1.005,00 € correspondant à un remboursement de frais d'honoraires.

Point N°6 – Subvention au Secours Populaire Français

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **donne** son accord pour le versement d'une subvention d'un montant de 100 € au Secours Populaire Français au titre de 2014.

**Point N°7 – Travaux d'enfouissement de réseaux à Haute-Rentgen
Pose d'un candélabre supplémentaire Rue Saint Hippolyte.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **donne** son accord pour qu'un candélabre supplémentaire soit posé Rue Saint Hippolyte à proximité du mur de la propriété Chantraine dans le but d'éclairer l'entrée du village.

**Point N°8 – Fourniture et pose d'un radiateur électrique en mairie.
Devis Société HOFFMANN**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **accepte** le devis d'un montant de 900,84 € H.T. présenté par la Société HOFFMANN relatif à la fourniture et à la pose d'un radiateur électrique supplémentaire en mairie.

Point N°9 – Divers**Demande de local par l'APE**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande formulée par l'A.P.E. concernant le prêt d'un local pour y entreposer du matériel et propose d'étudier avec les services techniques la possibilité de mise à disposition éventuelle d'un local. Le Conseil Municipal est d'accord avec cette proposition.

Sécurisation d'internet dans les gîtes

Le service informatique de la CCCE a attiré l'attention de la Municipalité concernant la sécurisation du système internet dans les gîtes, et en particulier concernant le téléchargement illégal. Les membres du Conseil demandent qu'une société d'informatique soit contactée afin qu'un état des lieux soit effectué et qu'une solution soit proposée.

Enfouissement des réseaux à Basse-Rentgen

Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du détail estimatif présenté par la CCCE relatif aux travaux d'enfouissement de réseaux Rue de la Tuilerie, rue de la Fauvette, impasse du vieux pont ainsi que du chemin piétonnier. Le montant total du devis s'élevant à 180.203 € H.T.

Révision des zonages d'assainissement

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion s'est tenue en mairie le 22/10/2014 avec Messieurs WEBER et SCHLOSTA de la CCCE concernant le projet de révision du zonage d'assainissement de la commune pour validation et modifications si nécessaire. Les plans modifiés seront transmis par la CCCE à la mairie où ils pourront être consultés.

SCOT de l'agglomération thionvilloise.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion s'est tenue à la CCCE le 20/10/2014 concernant le SCOT, document d'urbanisme dynamique qui met en œuvre un projet de développement stratégique à long terme. Sur proposition de Madame le Maire, le compte-rendu de cette réunion sera transmis aux conseillers municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Vu par Nous, Viviane WINTERRATH, Maire de la commune de Basse-Rentgen, pour être affiché le 28/10/2014 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Basse-Rentgen, le 28/10/2014.

Le Maire
Viviane WINTERRATH

V. Winterath

